

Lac-Delage, le 18 décembre 2023

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, je vous présente le budget 2024.

La conjoncture économique particulièrement difficile et incertaine, le taux d'inflation de plus de 5,6 %, la hausse majeure des coûts des biens et services et les taux d'intérêt qui ont presque doublé, nous ont contraint à un exercice budgétaire conservateur.

Nous sommes conscients que nos concitoyens subissent aussi les impacts du contexte économique actuel. Le conseil municipal doit avoir une vision pragmatique et responsable. Nous vous présentons ce soir un budget de fonctionnement équilibré exposant une contribution citoyenne rationnelle et réaliste dans le contexte.

Le budget 2024 totalise 1 577 905 \$ comparativement à 1 468 624 \$ en 2023, soit une augmentation de 109 281 \$. Voici en résumé l'explication des principales augmentations qui explique 102 370 \$ du montant de l'écart global de 109 000 \$ du budget 2024 par rapport au budget de 2023

- Augmentation de 46 820 \$ de la masse salariale globale ;
- Augmentation des frais de vérification comptable de 15 000 \$;
- Augmentation de la quote-part incendie de 8 475 \$;
- Augmentation des frais de financement de 32 075 \$;

Malgré tout, le taux de la taxe foncière augmentera de 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation pour 2024. Afin de mieux illustrer la hausse de taxe, une simulation pour une résidence moyenne évaluée à 400 000 \$ se traduit par une augmentation de 255 \$ par année, soit 64 \$ de plus par versement et 21 \$/mois pour 2024 comparativement à 2023.

Impact sur le compte de taxe résidentiel des augmentations de taxes					
Taux passe de 0,64 \$/100 \$ d'évaluation à 0,69\$/100 \$ d'évaluation, augmentation de 5 cents					
		Compte 2023		Compte 2024	
VALEUR MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DESSERVIE	TAUX du 100 \$ d'évaluation	400 000 \$	400 000 \$	Écart (\$)	Écart (%)
Charge fiscale moyenne					
Foncière générale	0,6900 \$	2 560 \$	2 760 \$	200 \$	
MRC-CLD	0,0370 \$	148 \$	148 \$	0 \$	
Police	0,0547 \$	219 \$	219 \$	0 \$	
TAUX	0,7817 \$	2 927 \$	3 127 \$	200 \$	
Matières résiduelles	245 \$	190 \$	245 \$	55 \$	
Aqueduc et égout	700 \$	700 \$	700 \$	0 \$	
TOTAL COMPTE DE TAXES 2024		3 817 \$	4 072 \$	255 \$	6,68%
MONTANT PAR VERSEMENT (Si 4 versements)		954 \$	1 018 \$	64 \$	
MONTANT PAR MOIS		318 \$	339 \$	21 \$	

Considérant que plus de 80 % des dépenses sont incompressibles et que la ville a peu de sources de revenus autres que les revenus fonciers, vous comprendrez que cela limite notre marge de manœuvre.

La baisse des revenus associée au droit de mutation, qui s'explique par le ralentissement du marché immobilier, a un impact significatif sur le budget 2024, se traduisant par une baisse d'environ 10 000 \$. De plus, dans une perspective d'équité pour tous nos citoyens, le respect de notre réglementation qui constitue une responsabilité fondamentale d'une ville, nécessite parfois d'importantes dépenses en services-conseils ayant une incidence budgétaire importante et non prévisible.

Enfin, les changements climatiques de plus en plus marquants, dont événements météorologiques violents qui ont affecté notre ville ces dernières années (épisodes de verglas, d'inondations, vents violents) et qui occasionnent des pannes importantes et des dommages, auront désormais des répercussions budgétaires plus importantes dans le futur dont il faudra considérer.

Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de remplir notre objectif de renflouer ces dernières années notre surplus accumulé, limitant d'autant notre marge de manœuvre pour les imprévus et ajoutant de l'insécurité en matière de gestion budgétaire. Cependant, le fonds de roulement permettra de réaliser certains projets en immobilisation, de faire face à de petits imprévus et de rembourser le fonds sur des termes de moins de 5 ans sans frais d'intérêt.

La comptabilisation finale du projet de l'hôtel de ville sera complétée en début d'année 2024, et dans l'ensemble, les estimations des coûts de réalisation seront respectées. Tous frais déduits, les dépenses supplémentaires récurrentes générées pour le nouvel hôtel de ville (assurance, déneigement, électricité, financement) sera d'environ 20 000 \$ / année ; ce qui demeure raisonnable considérant l'ampleur du projet.

La hausse des taux d'intérêt affectera notre situation budgétaire pour les prochaines années. Comme le financement de l'hôtel de ville a été engagé en 2022, l'impact de la hausse des intérêts sera d'autant plus important lors de son refinancement en 2027. À titre d'exemple, le refinancement en 2023, concernant le règlement pour les travaux d'aqueduc et d'égout, a

occasionné à lui seul près de 34 000 \$ de plus de dépenses au net dû à la hausse des taux d'intérêt.

Les dépenses de financement sur la dette à long terme représentent 19 % du budget total, donc sous le seuil de 20 %, comparable au pourcentage des années antérieures.

Considérant que dans un contexte économique difficile, le gouvernement offre généralement plus de programmes de subvention aux villes pour réinjecter des sommes dans l'économie la ville doit demeurer à l'affût de tout programme pouvant s'inscrire dans sa planification de projets. Toutefois l'objectif budgétaire des prochaines années doit viser à limiter l'endettement.

Pour 2024, seuls les financements pour la vidange des boues et pour combler le déficit d'opération pour 2023 sont prévus. Le report de la finalisation du parc en 2025 est envisagé considérant les taux d'intérêt élevés et les coûts de construction beaucoup plus élevés que ceux estimés lors de la préparation du projet. Bien que le projet des « *bruines rafraichissantes* » soit très attendu, divers scénarios de réalisation seront évalués pour amorcer des portions du projet en 2024. Nous vous tiendrons au courant de ce dossier.

En terminant, nous voulons remercier nos citoyens, citoyennes qui continuent année après année de s'impliquer dans divers comités ainsi que pour la réalisation de belles activités communautaires, c'est sincèrement très apprécié. Tant que vous vous impliquerez avec autant de volonté, le conseil municipal vous apportera toute son soutien et sa reconnaissance. Je sais que vous vous impliquez pour les bonnes raisons et ça fait chaud au cœur de voir une communauté se tenir et s'entraider. Bravo !

Je tiens aussi à remercier mes collègues de travail au sein du conseil ainsi que tous les employés de la ville. On forme une petite équipe, mais le conseil municipal est fier de travailler avec une équipe très dévouée et professionnelle. Encore une fois, Merci.

J'amorce la nouvelle année avec optimiste tout en espérant qu'un certain redressement économique survienne et que nous puissions retrouver une certaine stabilité du marché en 2024 !

Je vous souhaite de très joyeuses fêtes à tous, paix, santé et bonheur pour la prochaine année !

Guy Rochette, Maire